

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bruxelles, le 21 septembre 2009 – 1 / 4

L'information ci-jointe constitue une information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Publication conformément aux dispositions de la Loi du 2 mai 2007

Anheuser-Busch InBev (Euronext: ABI; NYSE: BUD) publie la notification de participations importantes qu'elle a reçue conformément à la loi belge du 2 mai 2007 relatif à la publicité des participations importantes dans les sociétés cotées.

Conformément à l'obligation imposée par l'article 14 de la loi belge du 2 mai 2007 relatif à la publicité des participations importantes dans les sociétés cotées, Anheuser-Busch InBev publie le contenu de la notification suivante, qu'elle a reçue:

1. *Date*: Notification au 18 septembre 2009

2. *Notification par (personnes agissant de concert)*:

EPS SA de droit luxembourgeois	Rue Guillaume Kroll 5 - L-1882 Luxembourg
Monsieur Jorge Paulo Lemann	
Monsieur Carlos Alberto da Veiga Sicupira	
Monsieur Marcel Herrmann Telles	
BRC SARL de droit luxembourgeois	Avenue de la Liberté, 13-15 - L-1931 Luxembourg
Stichting InBev (stichting administratiekantoor de droit néerlandais)	Hofplein 20 - NL- 3022 AC Rotterdam
Anheuser-Busch InBev SA	Grand Place 1 - B-1000 Bruxelles
Rayvax Société d'Investissements SA	Square Vergote 19 - B-1200 Bruxelles
Fonds InBev Baillet-Latour SPRL à finalité sociale	Grand Place 1 - B-1000 Bruxelles
Fonds Président Verhelst SPRL à finalité sociale	Brouwerijplein 1 - B-3000 Leuven

3. *Dénominateur*: 1.603.275.614 actions

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bruxelles, le 21 septembre 2009 – 2 / 4

4. Droits de vote et instruments financiers assimilés

Détenteurs de droits de vote	Avant la transaction	Après la transaction			
	# droits de vote	# droits de vote		% de droits de vote	
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
EPS	116.160.336	112.137.751	0	6,99 %	0,00%
Jorge Paulo Lemann + sociétés contrôlées	0	0	0	0 %	0,00%
Carlos Alberto da Veiga Sicupira + sociétés contrôlées	0	0	0	0%	0,00%
Marcel Herrmann Telles + sociétés contrôlées	0	0	0	0%	0,00%
BRC	7.306.510	7.006.520	0	0,44 %	0,00%
Stichting Anheuser-Busch InBev	736.902.400	722.339.815	0	45,05 %	0,00%
Anheuser-Busch InBev	11.815.726	11.114.722	0	0,69 %	0,00%
Brandbrew	8.747.277	8.747.814	0	0,55 %	0,00%
Sous total	880.932.249	861.346.622	0	53,72 %	0,00%
Rayvax Société d'Investissements	13.734.410	10	0	0 %	0,00%
Sébastien Holding	484.794	484.794	0	0,03 %	0,00%
Sous total	14.219.204	484.804	0	0,03 %	0,00%
Fonds InBev Baillet-Latour	5.485.415	5.485.415	0	0,34 %	0,00%
Fonds Président Verhelst	7.147.665	7.147.665	0	0,45 %	0,00%
Sous total	12.633.080	12.633.080	0	0,79 %	0,00%
TOTAL		874.464.506	0	54,54 %	0,00%

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bruxelles, le 21 septembre 2009 – 3 / 4

5. Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue:

Accord de concert et structure de l'actionnariat stable d'Anheuser-Busch InBev:

- 1) EPS, Rayvax Société d'Investissements, BRC sont liés par une convention d'actionnaires organisant le contrôle conjoint de la Stichting Anheuser-Busch InBev par EPS et BRC et instituant un concert avec Rayvax.
- 2) Anheuser-Busch InBev et sa filiale Brandbrew sont contrôlées par la Stichting Anheuser-Busch InBev, elle-même conjointement contrôlée par EPS et BRC.
- 3) Le Fonds InBev Baillet-Latour et le Fonds Président Verhelst ont également conclu un accord de concert avec la Stichting InBev.
- 4) EPS ne fait l'objet d'aucun contrôle.
- 5) Le contrôle ultime de BRC est détenu conjointement par Messieurs Jorge Paulo Lemann, Carlos Alberto da Veiga Sicupira et Marcel Herrmann Telles. Le tableau contenant plus de détails concernant la chaîne de contrôle complète de BRC est disponible sur le site www.ab-inBev.com.
- 6) Sébastien Holding est contrôlée par Rayvax Société d'Investissements.

6. Information supplémentaire:

- 1) Certificats émis par la Stichting InBev (administratiekantoor): EPS détient à présent 364.351.200 certificats qui donnent potentiellement droit à 364.351.200 actions Anheuser-Busch InBev, BRC détient 357.988.615 certificats donnant potentiellement droit à détient 357.988.615 actions Anheuser-Busch InBev. Bien que ces certificats répondent à la définition d'instruments financiers assimilés, ils n'ont pas été repris au point 10) B) dès lors qu'ils auraient été additionnés aux actions Anheuser-Busch InBev détenus par EPS et BRC, ce qui aboutirait à compter deux fois les mêmes droits de vote dans le chef de ces dernières.
- 2) Les personnes physiques exerçant le contrôle ultime sur BRX effectuent la déclaration pour le compte des sociétés exerçant un contrôle intermédiaire en amont de BRC, en vertu de l'article 11 §1^{er} de la loi du 2 mai 2007. On notera qu'aucune de ces sociétés ne détient directement des actions Anheuser-Busch InBev. Etant donné que

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bruxelles, le 21 septembre 2009 – 4 / 4

de très nombreuses sociétés détiennent un contrôle intermédiaire sur BRC sans toutefois détenir de participation dans Anheuser-Busch InBev, ces sociétés n'ont pas été reprises dans le tableau des quotités mains dans un tableau disponible sur le site www.ab-inBev.com.

- 3) Rayvax Société d'Investissements effectue la déclaration pour le compte de Sébastien Holding, sa filiale, en vertu de l'article 11, §1er de la loi du 2 mai 2007.
- 4) Anheuser-Busch InBev effectue la déclaration pour le compte de Brandbrew, sa filiale, en vertu de l'article 11, §1er de la loi du 2 mai 2007.

Les notifications de participations importantes conformément à la Loi du 2 mai 2007 et aux statuts d'InBev, peuvent être transmises à benoit.loore@inbev.com.

La notification est publiée sur le site www.ab-inbev.com/investors.

À propos d'Anheuser-Busch InBev

Anheuser-Busch InBev est une entreprise cotée en bourse (Euronext: ABI) basée à Leuven, en Belgique, et une cotation secondaire au New York Stock Exchange (NYSE: BUD) à travers des American Depositary Receipts. La société est le brasseur leader au niveau mondial et l'une des cinq plus grandes sociétés de biens de consommation au monde. En tant que société réellement tournée vers les consommateurs et dynamisée par les ventes, Anheuser-Busch InBev s'appuie sur un portefeuille de presque 300 marques comprenant les marques phares mondiales Budweiser, Stella Artois et Beck's, des marques multi-pays à forte croissance, telles que Leffe et Hoegaarden, ainsi que des fortes 'perles locales', comme Bud Light, Skol, Brahma, Quilmes, Michelob, Harbin, Sedrin, Klinskoye, Sibirskaya Korona, Chernigivské et Jupiler, entre autres. La société possède également une participation de 50 pour cent dans la filiale en exploitation de Grupo Modelo, le brasseur leader au Mexique et le propriétaire de la marque mondiale Corona. Le dévouement à l'héritage et la qualité d'Anheuser-Busch InBev trouve ses origines dans des traditions brassicoles qui datent de 1366, du temps de la brasserie Den Horen à Louvain en Belgique, et dans l'esprit innovateur de la brasserie d'Anheuser & Co, établie à St. Louis aux Etats-Unis en 1860. Géographiquement diversifiée avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, Anheuser-Busch InBev emploie les forces collectives de ses 120.000 collaborateurs basés dans des opérations dans plus de 30 pays dans le monde entier. La société aspire à être La Meilleure Entreprise Brassicole dans un Monde Meilleur. Sur une base combinée pour 2008, la société aurait généré des produits de 39 milliards d'USD. Pour plus d'informations, consultez notre site internet www.ab-inbev.com.

Anheuser-Busch InBev Contacts:

Media

Marianne Amssoms

Tel: +1-212-573-9281

E-mail: marianne.amssoms@ab-inbev.com

Karen Couck

Tel: +32-16-27-69-65

E-mail: Karen.couck@ab-inbev.com

Investisseurs

Robert Ottenstein

Tel: +1-212-573-4365

E-mail: robert.ottenstein@ab-inbev.com

Thelke Gerdes

Tel: +32-16-27-68-88

E-mail: thelke.gerdes@ab-inbev.com